



Marcoussis, le 7 juillet 2020

**AVIS HEBDOMADAIRE n° 1104**

**REGLEMENTS DE LA F.F.R.**

A la suite de la réunion du Comité Directeur fédéral du 3 juillet dernier, une nouvelle version de l'intégralité des Règlements Généraux de la F.F.R., saison 2020/2021, est disponible sur le site Internet de la Fédération (<https://www.ffr.fr/ffr/publications-officielles/reglements-generaux>).

A la suite de la même réunion, les nouvelles versions de la réglementation sportive applicable dans les plus hautes compétitions fédérales (1<sup>ère</sup> Division Fédérale / Nationale) ainsi que du Cahier des charges relatif aux conditions d'accès en 2<sup>ème</sup> Division Professionnelle, sont également disponibles sur le site Internet fédéral (<https://www.ffr.fr/jouer-au-rugby/reglements-sportifs/1-d-f>).

Ces publications se substituent à toute publication antérieure relative auxdits règlements.

**Le Secrétaire Général**



**Christian DULLIN**

**Destinataires :**

Mesdames, Messieurs les Membres du Comité Directeur  
Mesdames, Messieurs les Président(e)s des organismes régionaux et départementaux de la F.F.R.  
Mesdames, Messieurs les Président(e)s des clubs affiliés à la F.F.R.  
Ligue Nationale de Rugby  
Personnel de la F.F.R.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

Siège Social : 3-5 rue Jean de Montaigu - 91463 Marcoussis cedex - Tel : 01 69 63 64 65 - Fax : 01 69 63 67 57 - [www.ffr.fr](http://www.ffr.fr)  
Association loi 1901 reconnue d'utilité publique en date du 27 novembre 1922 - Siret 78440581300089 - CODE APE 9319Z - TVA FR 70784405813